

Compte-rendu du conseil d'école

06/11/17

Présents :

M. Alliaume (directeur), Mme Cartron, Mme Lehaut, Melle Epailard, Mme Jauzelon, Mme Biron, Mme Chapeau, Mme Le Brech-Praud, M. Schweitzer (enseignants), Mme Thomas (AESH), Melle Evain (effectuant son service civique au sein de l'école), M. Jouhanneau (DDEN), Mme Boullé (représentante APE), Mme Mainguet, Mme Menou, M. Kergoat, M. Brossard, M. Pacaud, Mme Blanquart, Mme Cartron, M. Périgault, M. Morinière (parents élus), Mme Caillé, Mme Couteau, M. Borré (conseillers municipaux), M. Couteau (maire)

Excusées :

Mme Cochet (IEN)

Mme Bonnot, Mme Leroy (membre du RASED)

0 - Tour de table et présentation du conseil d'école

1 - Conseil d'enfants, ses remarques et ses questions (voir synthèse jointe)

2 - Structure de l'école

8 classes

3 classes maternelles : 2 PS/MS (23/22 élèves), 1MS/GS (26 élèves)

5 classes élémentaires : CP (24), CE1 (29), CE1/CE2 (7 + 20), CM1 (27) et CM2 (31)

soit 209 élèves.

Mme Thomas et Mme Pibot assurent les besoins des élèves à besoins particuliers.

Melle Evain assure depuis le 06/11/17 et dans le cadre de son service civique, la gestion de la bibliothèque, des interventions auprès des enfants, des missions de secrétariat,

Mme Epailard Christelle est nommée sur le complément de services en cycle 2 et 3.

3 - Règlement intérieur de l'école et du conseil d'école

Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité, et il sera à disposition en ligne sur le site de l'école. Chaque parent et enfant devra signer dans le cahier de liaison le mot attestant qu'il en a pris connaissance (règlement, charte informatique et règlement cour)

Le règlement du conseil d'école : M. Couteau demande s'il serait possible qu'un représentant du pôle enfance puisse être présent lors du conseil d'école. Règlement validé

Le PPMS Plan de Mise en Sûreté de l'école est transmis avec ce CR (consultable à l'école).

4 - Bilan de la rentrée

Lors d'une réunion fin juin, ajustements réalisés avec le pôle enfance pour le temps de

sieste, d'autres auront besoin d'être prévus, tout cela pour le mieux être des élèves et afin d'être en phase avec le PEDT. Réunion officielle finalement programmée par la DGS prévue le jeudi 9/11 uniquement pour le personnel communal. Les enseignantes auraient voulu être présentes comme cela avait été le cas au mois de juin l'année dernière, où les échanges avaient été très constructifs.

Remarque de Mme Lehaut : A la suite du départ de Laura Bésiau, les ATSEM de la classe de MS/GS ne reviennent qu'à 14 h 30, ce qui fait une perte d'une demi-heure par jour soit 2 heures de temps ATSEM par semaine. Cela devait être provisoire mais semble durer ...

5 - Les dossiers école-mairie

5.1- Evolution de l'école

Date du 31/12/17 fixée par la mairie comme date butoir. Dans la réflexion du déplacement de l'école, les élus doivent penser à l'utilisation des locaux de l'école actuelle. Rapidement c'est à dire début janvier, une réunion sera fixée pour avancer sur l'orientation proposée par la mairie. La date de cette réunion devra être fixée au plus vite (entre le lundi 08/01 et le jeudi 18/01 au plus tard, la mairie propose des dates à la direction de l'école qui fera suivre).

A plus ou moins long terme, Monnières veut passer comme commune « énergie positive » donc la mairie a fait un audit pour connaître la consommation des bâtiments : le pôle enfance, l'école, l'espace culturel et la salle de sport sont les bâtiments les plus énergivores. Un programme de rénovation énergétique va être lancé dès 2018 sur ces 4 premiers bâtiments. Les travaux possibles : isolation, aération, ouvertures, chauffage, etc. Quelque soit le devenir de l'école, ces rénovations seront engagées dans les limites financières de la Commune.

M. Alliaume demande si, sur l'un des trois scénarios envisagés, il y en a qui ont été exclus ou d'autres qui sont privilégiés par la mairie. M. Couteau répond que cela n'a pas été acté au conseil municipal donc il n'y a pas de scénarios exclus ou privilégiés, d'autant plus que le devenir des bâtiments actuels n'est pas soldé.

Les parents élus souhaitent, pour pouvoir s'engager dans cette réflexion, une feuille de route précise. Les parents ayant participé à la réflexion sur l'enfance (0-12 ans) à Monnières l'année précédente, sont restés « sur leur faim » et ont l'impression d'avoir été écoutés mais pas entendus. M. Couteau prend acte de leur demande.

Dans les ordres de priorisation, l'école des Trois Moulins est en priorité une (... sur les projets non engagés encore à ce jour).

5.2- Evolution des rythmes scolaires

La date du 15/12/17 est l'échéance actuelle fixée par l'Inspection Académique pour les demandes de dérogations de retour à la semaine de 4 jours. L'équipe demande donc que

cette éventualité soit questionnée. Le souhait des enseignants de l'école est majoritairement pour le retour de la semaine à 4 jours, les enseignants restants étant sans préférence. Les enseignants s'appuient sur leur pratique pédagogique pour ce choix. L'enquête réalisée auprès des parents d'élèves a révélé également une préférence marquée pour la semaine de 4 jours.

Une réunion tri-partite aura lieu le 22/11 avec le directeur, une enseignante maternelle, un enseignant élémentaire, deux représentants de chaque association, et ce pour les 2 écoles, ... pour échanger sur les 2 pratiques. En écoutant toutes les parties prenantes, une décision sera prise en fonction de l'intérêt de l'enfant mais de toute façon cela reste complexe tant il y a de problématiques à prendre en compte.

Actuellement, il n'y a pas de consensus naissant sur le rythme des enfants. D'après les éléments en notre possession, un vote doit avoir lieu en conseil d'école. Lors de la réunion multipartite, un compte-rendu sera envoyé aux parents et aux enseignants et une enquête sera également envoyée pour une nouvelle consultation. La mairie souhaite que le délai du 15/12/17 soit respecté. Le conseil municipal votera le choix, la décision finale appartiendra à l'Inspecteur d'Académie.

Un conseil d'école exceptionnel (en fonction des résultats de la consultation auprès des familles) devrait donc être convoqué après la réunion du 22/11 et avant le 15/12.

5.3 - Reste des dossiers mairie

Budget annuels et subventions restent les mêmes et répartis en lignes budgétaires comme les années précédentes (30 €/enfant fournitures scolaires, 10 €/enfant sorties scolaires, 9,20 €/enfant manuels et fichiers, 15 €/enfant petits et gros investissements).

Budget classe transplantée : 3,20 €/enfant de l'école pour l'école des Trois Moulins. Une demande de subvention officielle est à faire accompagnée du projet.

Pour le budget de la classe transplantée de l'année dernière, le problème de la subvention reste en suspens et devra être éclairci (Une demande écrite de subvention semblait être attendue par la mairie, présentant le projet. La demande a pourtant été formulée très clairement par les élèves eux-mêmes). La subvention « due » $3,20 \times 206 = 659,20$ pourra cependant être décalée sur l'année suivante. La procédure attendue (et l'éventuel imprimé) doit être transmise à l'école pour une demande à formuler avant la fin décembre.

5.4- Remontée et questions des parents concernant les dossiers école-mairie

Concernant le périscolaire :

- la facturation peut-elle être faite au quart d'heure ?
- la pénalité de 3 € semble excessive d'autant plus qu'il faut prévenir à 10 h 00 la veille ?
- invitation à venir lors de la semaine du goût à anticiper car parents prévenus trop tard
- trop de bruit à la cantine
- réflexion sur le suivi restauration scolaire : qualité des produits, hygiène
- varier les goûters à la périscolaire

- copeaux sous la structure du périscolaire : la commission de sécurité a validé le travail réalisé par la mairie
- bac à sable de l'école non bâché, est-ce normal ? Le filet et le système actuels sont hors d'usage.

5.6- Projets

58 élèves de CM1 et CM2 suivront le projet Artissimo en danse contemporaine avec Sabine Coyral. Début du projet le 22/02, avec un spectacle au Quatrain sur « le bal à Bobby ». Ensuite un travail de danse contemporaine sera réalisé sur les chansons de Bobby Lapointe.

Les classes de CP, CE1 et CE2 iront voir 3 films. Ils sont déjà allés voir 4 courts métrages : « les p'tits explorateurs ». Le deuxième film sera un long métrage, dessin animé : « Une vie de chat ». Le dernier sera sur le développement durable : « Tante Hilda ».

Projet jardin : en cours d'élaboration en partenariat avec la municipalité et le CPIE d'Anjou avec ses animatrices. Projet sur toutes les classes à raison de 2 animations par classe, une première en automne et une seconde en avril. Entre les deux, les classes vont continuer à s'occuper des 5 grands bacs jardin et des jardinières (décorées en aquarium).

Au printemps prochain (fin mai, début juin), les CM1 et les CM2 iront en classe de découverte en Savoie. Séjour de 6 jours, 6 nuits, randonnées, visite de village classé, observation de chamois/ marmottes, visite de fromagerie, vtt descente, aquarando,

Correspondance, échange, chorale, piscine, USEP projets continués comme les années précédentes

6 - Budget de la coopérative scolaire

Visionnement des comptes de la coop et explications

Le cahier comptable et les justificatifs sont à disposition de ceux qui le souhaitent.

7 - Association des parents d 'élèves

dates à retenir :

- les commandes de madeleine vont être distribuées mercredi 8/11
- les catalogues de commandes de chocolat seront distribués dans la semaine du 6/11 au 10/11
- spectacle de Noël : 15/12/17
- déraquage : date à voir
- fête de l'école : samedi 30 juin 2018 pour les 30 ans de l'école !!!

Date du prochain conseil d'école : jeudi 22 février (19 h00)

lundi 18 juin (19 h00) (ou le 11? à confirmer en déc/fev)

et éventuel conseil d'école exceptionnel : jeudi 7 décembre ?